



Contrat de location d'un bureau partagé

Par lpd68

Bonjour

je dois rediger un contrat de location pour un bureau. On serait 5 à se le partager dans le mois
je suis parti sur un bail commercial classique en ligne et j'ai ajouté ces quelques lignes, si quelqu'un peut juste me dire si c'est correcte
merci

Le présent bail porte sur des locaux (les "Lieux Loués") dépendant d'un immeuble sis 33 rue Principale, 68950 Reiningue, comprenant 2 Pièces pièces, d'une superficie de 30 m², situé RDC dans la pièce nommée CHARITES BATIMENT B ;

Les Lieux Loués correspondent à une quote-part des parties privatives de l'ensemble de l'immeuble, à laquelle est attachée un droit d'accès partagé des parties communes de l'immeuble.

Le Preneur déclare parfaitement connaître les Lieux Loués pour les avoir visités et examinés en vue des présentes, sans qu'il soit nécessaire d'en faire plus ample désignation et déclare les accepter dans l'état où ils se trouvent tels qu'ils existent, s'entendent et comportent avec leurs dépendances.

Les locaux sont en collocation avec un maximum de 5 locataires.

Le preneur dispose du local en temps partagé à raison d'une journée par semaine ou de huit heures à répartir selon ses besoins et la disponibilité du local.

La vérification de la disponibilité pourra se faire en ligne sur le site internet www.xxxxxx.fr ou par mail. Dans le cas où l'utilisation successive dépasse les huit heures par semaine la SCI xxxxx se réserve le droit de modifier la nature du présent contrat et de le faire évoluer en fonction des besoins du locataire.

indexation du loyer sur l'indice ILAT
Possibilité de sortir en commun accord avec le bailleur.

merci !

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce texte me semble un peu léger, notamment sur la résiliation (préavis, etc), sur les changements de colocataires, sur le règlement des conflits de réservation, l'absence de garant, etc.

Prenez conseil auprès d'un pro, ce sera plus sûr.